

CHARTE INTERNET

Services proposés

- Navigation Internet
- Outils bureautiques, outils graphiques, outils multimédia
- Utilisation de clés USB
- Envoi de courrier électronique
- Création d'un espace personnel sur le poste
- Impression (payante)

Conditions d'accès

- L'accès est gratuit pour tous.
- Pour les inscrits au réseau des bibliothèques de Val de France, la présentation de la carte de lecteur permet d'ouvrir une session Internet. Pour les non-inscrits, la présentation d'une pièce d'identité sera exigée.
- La consultation se fait aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.
- Il est possible de réserver les postes au préalable à la bibliothèque ou chez soi. La réservation est perdue au bout de 10mn de retard.
- Le temps d'utilisation est limité à 1h par session et par jour. Ce temps pourra être prolongé par les bibliothécaires selon la disponibilité des postes. Ce temps pourra être fractionné ou réduit si les postes sont réservés.
- Un poste peut-être utilisé simultanément par deux personnes maximum

- Les postes dédiés à la recherche catalogue permettent la consultation rapide, sans réservation préalable

- L'utilisateur doit respecter le calme relatif au lieu d'accueil et s'adresser au personnel en cas de difficulté.

Utilisation

- L'utilisateur s'engage à respecter le matériel informatique
- L'utilisateur s'engage à ne pas aller sur des sites payants qui pourraient engager la responsabilité de la bibliothèque, sur les sites à caractères violents, pornographiques ou portant atteinte à la dignité humaine
- La consultation des sites Internet dans les bibliothèques de Val de France est filtrée.

Rappel de la législation

L'utilisation d'Internet est régie par un certain nombre de textes de lois. Leur non-respect est passible de sanctions pénales (amendes et emprisonnement). Pour information ces textes concernent :

- La protection des mineurs : les bibliothèques de Val de France étant ouvertes à tous, il est interdit de consulter des sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur. La consultation de ce type de sites mettant en scène des mineurs est également sanctionnée pénalement (*Articles 227-23 et 227-24 du Code pénal*).
- La fraude informatique : « Le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système... le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système... le fait d'introduire, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient sont considérés comme des délits.» (*Articles 323-1 à 7 du Code pénal*)
- Le droit des auteurs : Le *Code de la propriété intellectuelle* qui régit la propriété littéraire et artistique sanctionne la contrefaçon et d'une manière générale toute atteinte aux droits des auteurs (téléchargement). Toute réutilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques notamment est illicite sans le consentement express des auteurs ou des ayant droits.
- Le droit à l'image (*article 9 du code civil sur la protection de la vie privée*) : l'utilisation de l'image ou de la voix d'une personne sans son consentement est passible de poursuites pénales (*articles 226-1 et 226-8 du Code Pénal*)
- Comme la loi de lutte contre le terrorisme l'oblige (*loi n°2006-64 du 23 janvier 2006*), la bibliothèque gardera les noms et adresses de chaque personne utilisant les postes informatique et ce durant une année.

En cas de non respect de ce cadre et des règles de fonctionnement, le personnel pourra interrompre la consultation de l'utilisateur.

CHARTRE INTERNET JEUNESSE

(moins de 13 ans)

Comment accéder à Internet à la bibliothèque ?



Je peux accéder gratuitement à Internet



Je dois être inscrit dans l'une des bibliothèques de Val de France

Mes droits :



Je peux réserver ma consultation à la bibliothèque ou de chez moi



J'ai droit à 1h de consultation maximum par jour



Je peux naviguer sur le net



Je peux utiliser une clé USB



Je peux enregistrer des fichiers sur l'ordinateur



Je peux imprimer

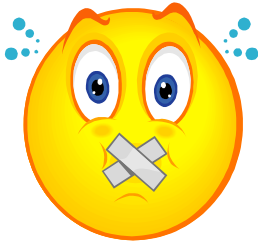
Mes devoirs :



Je dois respecter le matériel



Je dois être accompagné par un adulte si j'ai moins de 7 ans



Je dois respecter le calme



Je dois utiliser les œuvres d'un auteur (textes, images...) uniquement pour moi

Mes interdictions :



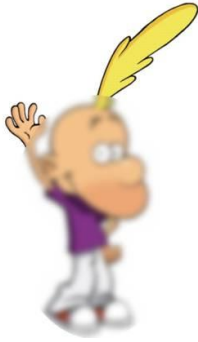
Je ne peux pas être à plus de deux par poste



Je ne peux pas télécharger des fichiers musicaux ou vidéos ou des programmes.



Je n'ai pas le droit d'aller sur les réseaux sociaux (type facebook), et les chats



**Je ne dois pas utiliser l'image de quelqu'un (amis, parents...) sans son accord
(ou celui de ses parents pour les moins de 18 ans)**



**La consultation de sites à caractère violent, pornographique ou raciste est
STRICTEMENT INTERDITE**

**TOUTE INFRACTION AU PRESENT REGLEMENT PEUT ENTRAINER UNE SUSPENSION TEMPORAIRE
DE L'ACCES A INTERNET**